

LA CDN DU TCHAD

Les barrières à l'inclusion des acteurs non-étatiques dans le cadre de la CDN du Tchad

Bénoudji Colette, Coordinatrice Lead Tchad

Abidjan - Mai 2017



Pour rappel : CPDN A CDN

Conformément à la décision 1/CP.21, paragraphe 22, si un pays a déjà soumis sa contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) avant de se joindre à l'Accord, alors l'INDC est considérée comme la première NDC du pays, sauf indication contraire.

LES CDN

Les CDN présentent les politiques et mesures climatiques des pays pour réduire les émissions et s'adapter aux changements climatiques.

Comprenons, les plans officiels d'action climatique des pays dans le cadre de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Que dit le Tchad?

En matière d'atténuation:

Un objectif inconditionnel et un objectif conditionnel.

- Pour l'inconditionnel le Tchad prévoit une réduction de 18,2 % par rapport au scénario de référence.

Cet objectif sera atteint entre autre si on augmente la part renouvelable de l'offre en électricité de 0 à 750 GWh/an en 15 ans, c'est-à-dire à un niveau équivalent au double de la production totale nationale actuelle toutes sources confondues, et en introduisant/renforçant les pratiques durables dans les secteurs de la gestion des déchets, de l'agriculture, de l'élevage, de l'utilisation des terres et de la foresterie.

- Une réduction plus substantielle de l'ordre de 71 % pourrait être atteinte avec l'appui financier de la communauté internationale.

Que dit le Tchad?

En matière d'adaptation :

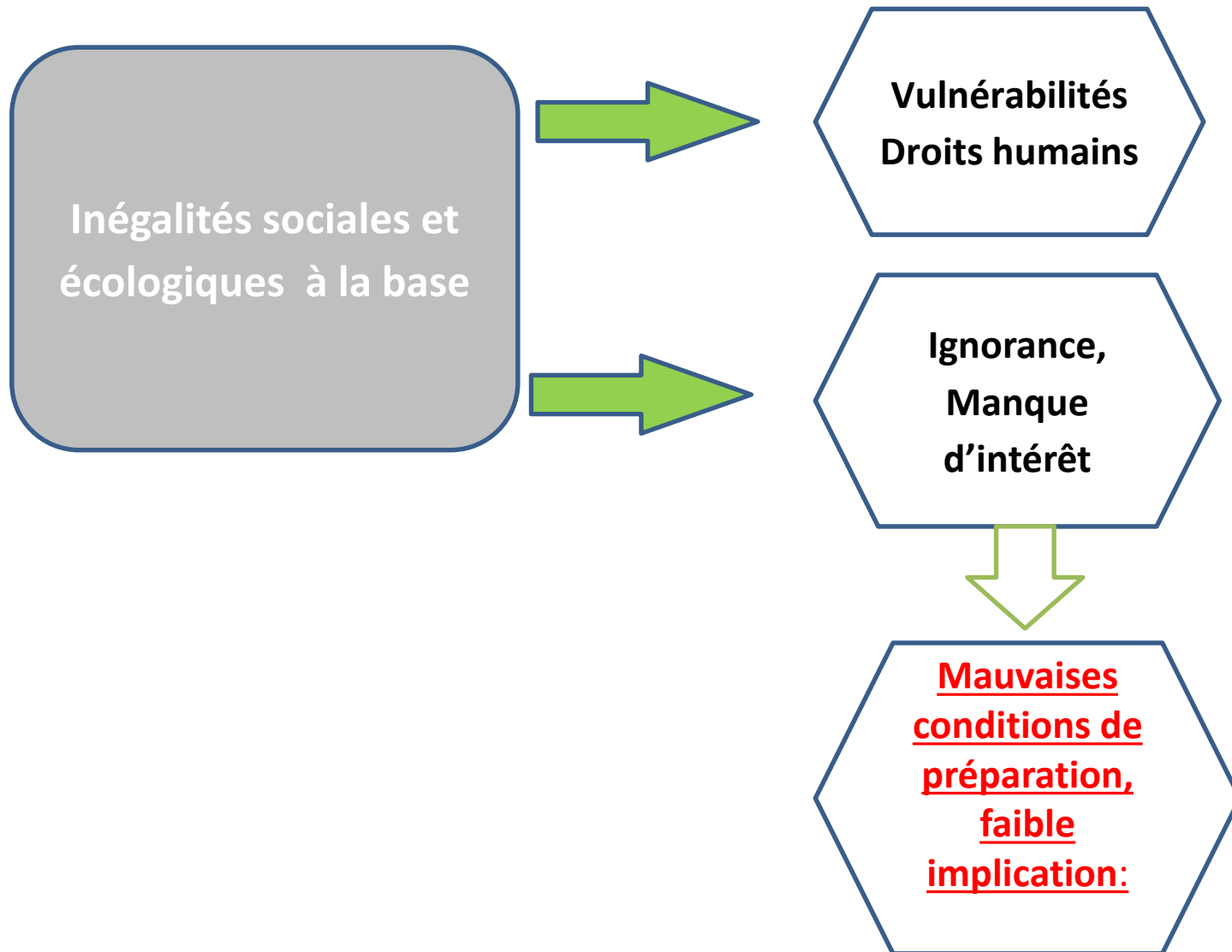
le développement des cultures intensives et diversifiées adaptées aux risques climatiques extrêmes ;

la réalisation d'ouvrages de défense et restauration des sols face à la dégradation due aux changements climatiques ;

l'amélioration des zones de pâturages intercommunautaires pour réduire les mouvements migratoires face aux changements climatiques ;

Le Tchad veut aussi faire la promotion de l'agriculture climato-intelligente

Le Processus d'exclusion dès à la base



MISE EN ŒUVRE INCLUSIVE DE LA CDN OU FINANCEMENT CLIMAT ?

Absence d'Action
de solidarité
nationale et
internationale



Encore un
document de plus?

L'absence d'action de solidarité nationale et internationale ne permettra pas d'atteindre l'objectif visé qui est d'encadrer et de clarifier la progression des États dans la lutte contre le changement climatique pour la période 2020-2030 ...

« un document de plus », tant les fils conducteurs ne sont ni connus ni diffusés.

Les préalables seraient :

- l'engagement des acteurs non-étatiques et étatiques, création d'espaces et de temps pour leur éducation (atout des acteurs qualifiés) ;
- Nouveaux secteurs nécessitent nouvelles compétences
- Implication des partenaires techniques et financiers locaux, nationaux , internationaux.

En Conclusion

- La mise en œuvre de la CDN reste conditionnelle d'autant plus que l'objectif dit inconditionnel présente des incertitudes car dépend de la volonté politique, du budget de l'Etat et de bien d'autres enjeux.
- La CDN doit être plus accessible au monde non scientifique pour leur permettre l'appropriation (nature, langage et cible).
- Il n'existe pas d'étude évaluant d'une part le coût social du renforcement des inégalités et des discriminations face aux ressources naturelles et foncières, aux marchés, etc. et d'autre part le coût économique des pertes agricoles, des déplacements des populations, des conflits, etc. Le coût réel de l'adaptation reste ainsi méconnu de plusieurs acteurs.
- Il est nécessaire de viabiliser un cadre de dialogue et de concertation inclusif;
- *Pour les acteurs non étatiques, un leadership local, national et régional pour des actions citoyennes et un plaidoyer stratégique engageant la solidarité internationale sont nécessaires si on veut garantir une mise en œuvre inclusive de la CDN-Tchad.*

Merci !